

GUIDE DES LOIS SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION ET SUR
LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

INTRODUCTION

Objet

Dans chacune de ses trois parties, le présent guide donne les renseignements qui suivent:

Partie I - les principes et les lignes directrices concernant les réponses à faire aux demandes de communication de documents qui relèvent du Ministère.

Partie II - un sommaire des dispositions de la Loi sur l'accès à l'information ainsi que des notes explicatives.

Partie III - un sommaire des dispositions de la Loi sur la protection des renseignements personnels.